



## « Le maire fait parler entre eux les différents acteurs locaux de la transition écologique »

Forele.fr /  
16/09/2024

**Question** : quelle est votre vision de la transition écologique dans les territoires ?

**Brigitte Vermillet** : La transition écologique reste un concept encore peu lisible par nos concitoyens. Et pour nous, élu (e)s de terrain, sa mise en œuvre se heurte à la complexité du partage des compétences entre les différentes strates de collectivités.

Gérer cette nécessaire transition, c'est agir sur les différentes dimensions qui la constituent et les mettre en cohérence: biodiversité et nature en ville, ressource en eau, valorisation des déchets, qualité de l'air et lutte contre le réchauffement climatique, modes doux de transport, etc.

Or, appliqué par exemple à mon territoire, la ville de Morangis, les acteurs sont multiples : commune pour la biodiversité, agglomération (Grand Orly Seine Bièvre pour l'eau et le climat, via une régie publique, RESO, que je préside, et à travers un plan climat que je copilote avec le Président de l'établissement public territorial, Michel Leprêtre, un syndicat intercommunal, le Siredom pour les déchets, Airparif pour la qualité de l'air, Île-de-France Mobilité pour les transports, sans compter le rôle essentiel que jouent le département et la région en accompagnement des communes.

**Question** : justement, quel rôle le maire doit-il jouer dans un tel contexte de complexité et d'enchevêtrement des échelons de compétence environnementale ?

**Brigitte Vermillet** : pour réussir la transition écologique sur son territoire, le maire doit être celle ou celui qui fait se parler entre eux ces différents acteurs car, bien souvent, chacun est dans son couloir pour participer à la course, pour utiliser une image d'athlétisme !

Et c'est à l'échelle d'une commune et de ses habitants que se concentrent toutes les problématiques environnementales au quotidien.

**Question** : les élus à l'ensemble du groupe le Forele constatent la difficulté à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux autour des objectifs et projets. Quels enseignements tirez-vous de votre expérience d'élue essonnoise ?

**Brigitte Vermillet** : l'engagement pour l'environnement a toujours été au cœur de mon action publique, au département comme à Morangis. C'est pourquoi, malgré la charge de travail que cela représente, j'ai accepté de présider la Régie de l'eau de mon territoire, RESO, de piloter le Plan climat de notre agglomération. Il en va de même de la présidence d'OrlyParis International qui travaille beaucoup sur l'insertion et l'emploi dans la zone aéroportuaire. L'aéroport a reçu de l'organisme de certification EcoJardin un label pour la démarche globale de gestion écologique des espaces verts et naturels de la plateforme aéroportuaire. Je salue la volonté de la direction de l'aéroport de s'engager dans une démarche environnementale vertueuse alors même que l'activité de la plate-forme génère des pollutions atmosphériques et nuisances sonores. Il doit impérativement travailler en lien avec les villes alentour impactées par de telles nuisances. Et, justement, prenons cet exemple : la fin de l'usage des produits phytosanitaires et un plan de gestion différencié des espaces verts visant à prendre en compte les objectifs de sauvegarde de la biodiversité (flore et faune) tel qu'ils sont réalisés sur les 360 ha végétalisés de l'aéroport ne peuvent porter leurs pleins effets que si les communes qui l'entourent adoptent les mêmes mesures. Les efforts doivent être coordonnés et soutenus, y compris financièrement, par le gestionnaire de l'aéroport, en compensation des nuisances qu'il génère pour les populations. A Morangis, le fleurissement de la ville est pensé pour être durable, varié, économe en eau, adapté au changement climatique, permettant une vie souterraine et animale saine. Des haies vives, des prairies fleuries, de nouveaux arbres plus résistants, ont été plantés et la fauche raisonnée développée sur la ville, afin de préserver la faune et la flore.

S'agissant de la ressource en eau, c'est la même chose : je préside la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge – RESO qui, pour préserver nos ressources en eau a mis en place une politique active en faveur de la réduction de la consommation d'eau et un ambitieux programme d'entretien des réseaux pour lutter contre les fuites. Mais là aussi, ce n'est qu'au prix d'une étroite coordination avec les communes que peut réussir la gestion économe de la ressource.

Au Conseil départemental, j'ai en charge du patrimoine, de la stratégie et la valorisation des Domaines départementaux. La gestion d'un patrimoine bâti public doit intégrer désormais une dimension écologique forte. Le département, y veille, avec son Plan Eco-ambition 91 en faveur de la transition écologique du territoire et de ses habitants – 2023-2030 :

- la désimpermeabilisation et végétalisation des cours de collèges sera poursuivie,
- 100 ha de sol seront rendus à la nature et une banque foncière de compensation environnementale créée,
- la solarisation du patrimoine départemental avec l'installation de panneaux photovoltaïques là où il est techniquement possible de les déployer sur des bâtiments.

*Née en 1958 et après une formation de journaliste et un DEA d'Aménagement du territoire à la Sorbonne, Brigitte Vermillet mène une carrière professionnelle au sein d'un grand groupe de presse en tant que journaliste puis chef de service. Elle est depuis 2020 maire de la Ville de Morangis mais aussi vice-présidente du Conseil départemental, chargée du patrimoine et de la stratégie et la valorisation des Domaines départementaux, Présidente de la fondation Essonne Mécénat, Présidente de la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge (RESO), Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre en charge du Plan Climat Air Énergie Territorial.*